

Le ministre du Commerce a signalé que les mises en chantier augmenteront de 12 p. 100 et atteindront 9.2 milliards de dollars et que les dépenses affectées à l'acquisition de machinerie et d'outillage neufs se chiffreront à 5.4 millions par suite d'une hausse de 17 p. 100. Si le ministre des Finances veut faire baisser les prix et mettre un frein à l'inflation, il devrait supprimer immédiatement la taxe de 11 p. 100, afin que ces sociétés n'aient pas à l'acquitter sur le matériel neuf. (*Applaudissements*)

La taxe de 11 p. 100 ne fera qu'augmenter le coût de la production et le consommateur devra payer cette augmentation.

En Colombie-Britannique on prévoit une rapide augmentation des immobilisations dans l'industrie des pâtes et papiers ainsi que pour l'aménagement des centrales. Soit dit en passant, j'aimerais aussi faire remarquer que de nouvelles affectations pour la réparation de l'outillage existant et l'achat de nouvel outillage représenteront une somme totale de \$7.5 milliards. La plus grande partie de ces travaux de réparation sera soumise à la taxe de 11 p. 100 car les réparations ne peuvent attendre jusqu'à ce que la taxe de 11 p. 100 soit supprimée. En supprimant la taxe maintenant, il serait possible de maintenir le coût de la production.

Dans la province de Québec les augmentations principales d'immobilisations se produiront dans les secteurs de l'industrie manufacturière et des services commerciaux. Dans le secteur de l'industrie manufacturière les progrès les plus importants se traduiront par une montée en flèche des dépenses dans le domaine des pâtes et papiers ainsi que dans les industries de métaux primaires.

On devrait, à mon avis, accroître les approvisionnements afin de satisfaire à la demande; c'est l'unique façon de comprimer l'inflation. Voici ce que le ministre du Commerce déclarait à ce sujet:

Les programmes d'immobilisations accrues tendront, à brève échéance, à accroître les fortes pressions qui s'exercent déjà sur la demande et les prix au sein de notre économie, mais une fois terminés, ils contribueront sensiblement à l'augmentation de la capacité de production du Canada.

Ce passage se trouve à la page 9 de la brochure dont j'ai parlé. C'est exactement ce que nous voulons et ce qui, de l'avis du ministre du Commerce, se produira. Il disait:

...les programmes d'immobilisations accrues... une fois terminés, contribueront sensiblement à l'augmentation de la capacité de production du Canada.

Le ministre des Finances essaie d'appliquer les freins, et je ne crois pas qu'il faille agir ainsi. Nous pensons que le choix ne fait aucune difficulté. Nous voulons enrayer dès aujourd'hui la hausse du coût de la vie. Nous sommes d'avis que la taxe de vente

[L'hon. M. Monteith.]

de 11 p. 100 imposée sur les machines et l'outillage, ainsi que sur les matériaux de construction, augmente le prix de revient et nuit à la productivité. La taxe remboursable, à notre avis, ne rime à rien.

Nous croyons qu'il faudrait essayer de résoudre nos problèmes en intensifiant la production, en mettant plus de produits sur le marché, et non pas en essayant de ralentir la demande. Nous ne voulons pas que nos personnes âgées aient l'impression de mal agir en demandant une pension raisonnable, ou que l'on déconseille à notre jeunesse de rechercher une instruction plus avancée. Nous ne voulons pas que nos salariés s'entendent dire qu'ils n'ont pas droit à un revenu convenable, ou que nos industriels soient poussés à une crainte exagérée du risque.

C'est la productivité plus élevée qui redonnera leur valeur aux salaires des travailleurs, qui permettra à l'industrie de relever les salaires, qui empêchera les prix de monter et qui permettra au Canada de faire concurrence sur les marchés mondiaux. Une production accrue mène à un plus haut niveau de vie et à une plus grande richesse pour tous les Canadiens. Le gouverneur de la Banque du Canada l'a dit, de même que le Conseil économique, et le ministère du Commerce. Pourquoi le ministre des Finances ne s'en rend-il pas compte?

Monsieur l'Orateur, nous n'avons aucune confiance que ce budget satisfera les besoins du Canada et de ses citoyens. En conséquence, je propose ceci:

Que les mots suivant «que» soient rayés et remplacés par les mots suivants:

Que la politique du gouvernement n'a apporté aucune mesure constructive et efficace aux graves problèmes de portée nationale auxquels le Canada doit faire face, et qui exigent des solutions immédiates propres à stimuler suffisamment l'accroissement de la productivité et à encourager le commerce extérieur, afin de pallier le pénible et grandissant déséquilibre des paiements internationaux, de maintenir la stabilité des prix et de favoriser, de façon ordonnée et équitable, le développement et l'expansion de l'économie dans toutes les régions du Canada.

Monsieur l'Orateur, nous sommes fatigués de la manière «petit Canada» d'aborder les questions. Notre pays est vaste et réclame à grands cris sa mise en valeur. Nous n'y parviendrons jamais si nous cédon à la crainte.

• (12.30 p.m.)

M. Isabelle: Monsieur l'Orateur, le député me permettrait-il de lui poser une question? Y a-t-il au moins une bonne chose dans ce budget?

L'hon. M. Monteith: Oui; l'abolition de la taxe sur les mines de potasse. (*Exclamations*)